



Établissement
public foncier
de l'Ouest
Rhône-Alpes

EPORA

Aménagement des abords de la gare

7 mars 2017





Communiqué de Presse

Aménagement des abords de la gare de Veauche: les travaux de démolition démarrent rue Irénée Laurent.

L'îlot de 3 100 m² situé face à la gare de Veauche entre la voie de chemin de fer et la rivière le petit Volvon, composé des anciens locaux des entreprises PLOSSARD (1,2,3,4), SMT (1), DROUGGARD(5) et PULSAT (6) est en cours de démolition et de requalification pour aménager les abords de la gare et créer une nouvelle offre de programme mixte de commerces et d'habitat.

Les travaux de démolition des cinq anciens bâtiments industriels et commerciaux s'achèveront courant juin 2017.



Visite du chantier le 7 mars : M. Da Costa (EPORA), Mme Perrin (administratrice de l'EPORA), Mme Girardon, Maire de Veauche et son équipe municipale.

■ L'EPORA, acteur majeur dans la requalification du site

C'est un partenariat engagé en 2011 entre la Ville de Veauche et l'EPORA qui va permettre la requalification du site.

Conformément à ses axes d'intervention, l'EPORA a procédé, pour le compte de la commune, à la maîtrise foncière et aux acquisitions des bâtiments pour un montant d'un million cinq cent mille euros.

Dès lors, l'établissement a procédé, sous maîtrise d'œuvre des entreprises Gepral et Pyramide BET, aux travaux de désamiantage (effectués par l'entreprise Arnaud) et qui viennent de s'achever. L'EPORA a également lancé les travaux de déconstruction et de démolition, réalisés par l'entreprise TPM ; ils se poursuivront jusqu'en juin 2017.



La maçonnerie est réalisée par l'entreprise Chazelle Bonfils.

Le coût des travaux s'élève à trois cent quatre-vingt mille euros.

Plusieurs contraintes caractérisent ces travaux :

La contrainte majeure du chantier de démolition est une découpe de mitoyenneté au sud de l'ancienne entreprise Plassard (bâtiment 4), réalisée pour conserver un volume au niveau du rez-de-chaussée et propriété du restaurant Kasva kebab.

D'autre part, différentes contraintes extérieures ont dû être prises en compte : la proximité avec la voie de chemin de fer et pour les bâtiments les plus proches, la nécessité de réaliser certains travaux dans des créneaux horaires spécifiques.

Egalement, la rivière canalisée « Petit Volvon » bordant les bâtiments SMT et Plassard (bâtiment 3 et 4) a demandé une protection particulière, pour éviter les risques de pollution, ainsi qu'un traitement adapté dans la purge des dallages en laissant une partie des fondations en place.

Le partenariat entre la Ville de Veauce et l'EPORA se poursuivra également sur le quartier Saint-Laurent au niveau de l'avenue Planchet, frange sud de la gare, au niveau du centre de la Cité (place Aristide Briand), mais aussi dans le centre historique de Veauce avec une intervention sur la place Abbé Blard pour initier une mutation du quartier.

■ Les projets de la ville de Veauce

Le chantier de démolition de l'ancienne friche industrielle du « Petit Volvon » s'intègre dans l'opération d'aménagement des abords de la gare, qui sera réalisée en partenariat avec l'intercommunalité, RFF, la SNCF, le Conseil Départemental et la Région. Convaincue du potentiel de ce site, la Ville de Veauce entend bien mettre en valeur ce secteur, idéalement situé, à proximité immédiate de la gare.

Le projet en quelques chiffres :

Surface libérée : 3 000 m²

Coût des acquisitions : 1 500 000 €

Coût des travaux : 380 000 €

Durée des travaux : 6 mois



Cette friche laissera place à un programme immobilier qui intégrera des petits immeubles pourvus de commerces en rez-de-chaussée.

Grâce à ces travaux, un cheminement piéton permettra également de rejoindre le parcours de santé, depuis le secteur de la gare, en passant par le centre de la Cité et notamment par la place Aristide Briand. Une agréable promenade, le long du Volvon.

Plusieurs démolitions vont se succéder courant 2017, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et redynamiser la ville de Veauche, notamment le cœur du quartier Saint Laurent.

En ce qui concerne la maison en ruine de l'avenue Irénée Laurent, la Ville a racheté le bâtiment afin d'en assurer la démolition au cours du premier semestre 2017. L'ancienne usine Sacca fera également l'objet d'une démolition en 2017.

La veille foncière sur l'avenue Planchet est en cours. A ce jour, plus de la moitié des tenements immobiliers sont acquis ou en voie d'acquisition par Epora.

Du côté du centre-bourg, la démolition des deux maisons du fond de la place Abbé Blard s'inscrit dans une grande opération de renouvellement urbain, qui vise à redonner vie à ce secteur qui offrira un tout autre visage à l'horizon 2018-2019.

Au programme : un nouveau belvédère, une place piétonne, un nouveau parvis pour l'église.... La réflexion se poursuit concernant les bâtiments qui l'entourent.

Avec ces travaux, le centre bourg retrouvera le lien avec la Loire, élément fondateur de la commune.

Contacts :

EPORA : Isabelle Michaud Tracou /04 77 47 47 89

Mairie de Veauche : Laurence Périn / 04 77 36 82 80